

Pollutions et nuisances du littoral : un film, un débat

26-10-1982

Sous l'égide de la Société nautique de la petite mer, il a été projeté samedi soir à la salle Guillaume-Apollinaire, le film « Pollutions et nuisances sur le littoral méditerranéen » qui a obtenu à juste titre la palme d'or à Rio-de-Janeiro, en 1980, et depuis une douzaine de prix internationaux.

Sans doute la situation a-t-elle empiré depuis la réalisation du film présenté par le commandant Philippe Taillez, le professeur Jean-Marie Astier et les membres de la commission extra-municipale ECOMAIR, et réalisé par une équipe de plongeurs scientifiques. Mais les grandes bases du problème de l'agression que subit la Méditerranée restent identiques.

LES JOIES DE L'EAU CLAIRE

En première partie, le film montre un fond marin non détruit comme il s'en trouve encore à Port-Cros. De Martigues à Menton, il n'existe plus qu'un carré de 17 km de côté en fond riche, un chiffre très faible qui explique l'étendue des zones non poissonneuses.

Sous les regards ravis apparaissent une paroi intacte, des eaux claires et une flore en pleine santé. Le spectateur jouit d'une magnifique promenade colorée et surtout de la sensation d'une parcelle de vie marine encore sauvegardée.

Il est rassurant de découvrir un champ de posydonies, ces phanérogames dont chaque mètre carré produit chaque

jours dix litres d'oxygène. Quelques images sur la réserve biologique du Brusco et l'on arrive à la deuxième partie du film qui concerne les effets catastrophiques des activités humaines.

Le désenchantement commence avec une eau trouble où la lumière passe déjà difficilement, d'où une altération de la flore, un test qui prouve le recul d'un herbier sain, les premiers déchets souillant le fond.

UNE VISION REPUGNANTE

C'est bientôt une véritable poubelle, constituée par tout ce que les gens, en haut, ont jeté dans l'eau et cette image devrait inciter à s'interdire ce geste trop commode.



Les auteurs du film s'attaquent sévèrement aux décharges et aux endigages qui tuent la vie de la mer. Et puis ce sont les eaux affreuses, répugnantes, de la sortie de l'émissaire de Sicié dans lesquelles les plongeurs scientifiques évoluent pour montrer l'ampleur d'une pollution qui atteint le maximum.

Un poisson peut être contaminé dans ces eaux et nocif. Et par temps de mistral, ces eaux souillées se propagent quelquefois sur un kilomètre.

Le choix du lieu de déversement était judicieux à l'origine, mais les apports d'eaux résiduaires ont dépassé depuis longtemps les quantités susceptibles d'être absorbées.

C'est en somme cette vision, avec en arrière-plan le rêve d'une eau pure, qu'emporte le spectateur, et c'est certainement le but visé. Ce film a pour objet de démontrer et d'alerter afin qu'au moins on arrête là la destruction de la Méditerranée. Sinon que restera-t-il dans vingt ans ?

Un film similaire est en cours de tournage en Atlantique qui a ses problèmes propres par suite des marées. Cependant, des points communs existent entre les deux types de rivages et de nuisances.

BACTERIES : LE SABLE AUSSI

En début de séance, M. Marius Autran, vice-président de la Société nautique de la Petite-Mer, avait rappelé les carrières respectives du professeur Jean-Marie Astier né à Ollioules, revenu sur la côte après avoir fait ses études à Paris, membre depuis 1983 de la commission extra-municipale ECOMAIR à Toulon et le commandant Philippe Taillez, né à Malo-les-Bains, dans le nord, entré à 19 ans à l'École navale, trente-six ans de service à la mer, co-équipier de plongée avec Frédéric Dumas et Yves Cousteau et qui travaille actuellement à un gros ouvrage « Un océan d'incertitudes ».

C'est le commandant Taillez, auprès duquel se trouvait M. Marro, président de la société nautique, qui parlait de la ligne triple, terre air et mer qui est la ligne de vie.

Puis le débat était ouvert. Quelle est la part de responsabilité des mairies ? M. Autran répondait que le maire fait ce qui lui revient : faire procéder à des analyses de l'eau de mer, et quand il y a risque, afficher « plage interdite ». La solution serait dans une station

d'épuration. Un projet existe pour 1986.

Dans l'assistance, quelqu'un fait observer que le sable lui-même est pollué. Quand on effectue des prélèvements, on trouve une quantité de bactéries fixées sur les grains de sable et apportées par la foule des usagers.

La concession des parcs à moules du Lazaret touche à sa fin. Dans dix-huit mois, les parcs de Balaguer seront dans la même situation. Que se passera-t-il ? Nul ne connaît les intentions des Affaires maritimes.

M. Marro affirme que la mytiliculture est non seulement rentable mais qu'elle peut se développer.

Il confirmait l'accord de la société pour des installations portuaires de dimensions raisonnables et sa volonté de voir les berges stabilisées. Soulevée également la question d'endigage du Pin-Rolland.

J.-C. AVENEL.

NOS PHOTOS :

De gauche à droite : M. J.-M. Astier, M. Autran, le commandant Taillez, M. Marro.

Un exemple de pollution dérivée des humains.

(Photos P.B. et archives.)

